
**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

27 septembre 2013
Français
Original: anglais

Session de 2013

Genève, 14 et 15 novembre 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Organisation des travaux, y compris ceux
de tous organes subsidiaires de la Réunion**

**Coûts estimatifs de la Réunion des Hautes Parties
contractantes à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes classiques
qui peuvent être considérées comme produisant des effets
traumatiques excessifs ou comme frappant
sans discrimination qui se tiendra en 2014**

Note du secrétariat*

1. La Réunion de 2013 des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 14 et 15 novembre 2013, a décidé que la Réunion de 2014 des Hautes Parties contractantes à la Convention serait convoquée les 13 et 14 novembre 2014.
2. Le présent document, soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de ladite Réunion, qui s'élèvent à 478 500 dollars des États-Unis. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.
3. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la Réunion et l'achèvement des travaux correspondants, toutes les dépenses pertinentes ayant été comptabilisées. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.
4. Quant aux dispositions financières, suivant la pratique établie précédemment pour des conférences et réunions connexes portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement et entérinée par les règlements intérieurs de ces conférences et réunions, les coûts sont couverts par les États parties qui y participent, selon le barème des

* Document soumis après la date limite, dès que le secrétariat a pu disposer des informations et des vues à y inclure.

quotes-parts de l'ONU, ajusté au prorata du nombre desdits États. Les États qui ne sont pas parties aux instruments considérés et qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences et réunions participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention sur certaines armes classiques, Genève, 13 et 14 novembre 2014 (deux journées – avec comptes rendus analytiques)

(En dollars des États-Unis)*

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances</i>	<i>Documentation à établir avant la session</i>	<i>Documentation à établir au cours de la session</i>	<i>Comptes rendus analytiques</i>	<i>Documentation à établir après la session</i>	<i>Services d'appui</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
Interprétation et service des séances	27 700							27 700
Traduction de la documentation ^{1/}		12 300	12 300	75 200	32 200			132 000
Services d'appui ^{2/}						2 700		2 700
Divers							40 400	40 400
Total	27 700	12 300	12 300	75 200	32 200	2 700	40 400	202 800
A. Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)								202 800
B. Total des coûts autres que ceux des services de conférence*								
1. Un P-4 pendant douze mois								232 000
2. Frais de voyage								10 000
3. Matériel, fournitures et publications								2 000
Total partiel								244 000
<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B)</i>								31 700
Total partiel B								275 700
Total général (arrondi) A + B								478 500

* Au taux de USD 1 = CHF 0,945.

^{1/} Technicien du son/enregistrement (2 × 2 jours): 2 100 dollars É.-U.; messenger (1 × 2 jours): 600 dollars É.-U.

^{2/} Location d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un disque de mémoire flash: 100 dollars É.-U.; secrétaire (2 × 7 jours): 5 900 dollars É.-U.; commis au contrôle de la documentation (1 × 2 jours): 850 dollars É.-U.; commis à la distribution des documents (1 × 2 jours): 850 dollars É.-U.; édition: 3 400 dollars É.-U.; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières: 29 300 dollars É.-U.